

Objet de la consultation : Marché d'assistance au recrutement de profils d'experts du numérique pour le compte du service de renseignement financier (Tracfin) des ministères économiques et financiers

Date limite de transmission des questions : **au plus tard le 21 septembre 2026**

Date limite de transmission des réponses : **au plus tard le 23 septembre 2026**

REGISTRE DES QUESTIONS ET REPONSES

Question n°1 - 20/08/2026 – 9H00 - Le critère prix étant noté sur une simulation non communiquée, pouvez-vous transmettre un estimatif indicatif des quantités par unité d'œuvre (recrutements par tranche salariale, évaluations), de type DQE, par égalité de traitement ?

Réponse : La « simulation non communiquée » figure dans le document de la consultation intitulé « DQE » utilisé par l'acheteur pour l'analyse du critère prix.

Le critère prix est ainsi apprécié à partir des prix renseignés par les soumissionnaires dans le bordereau des prix, auxquels sont appliquées les quantités figurant dans ce DQE.

Ce DQE est établi aux seules fins d'analyse comparative des offres et ne constitue ni une estimation contractuelle ni un engagement de l'acheteur quant aux volumes qui seront effectivement commandés pendant l'exécution du marché.

Afin de préserver l'efficacité de cette méthode de notation et de garantir une appréciation homogène des prix proposés sur l'ensemble des unités d'œuvre, les quantités figurant dans le DQE ne sont pas communiquées aux candidats.

Le même DQE sera appliqué, dans des conditions strictement identiques, à l'ensemble des offres.

Question n°2 - 20/08/2026 – 9H01 - La prise de fonction, fait générateur du second acompte, intervient-elle exclusivement après décision favorable d'habilitation, ou une affectation à des tâches non classifiées est-elle envisageable pendant l'instruction (4 mois en moyenne) ?

Réponse : Tracfin est le service de renseignement financier français, placé sous l'autorité des ministères en charge de l'Economie et des finances. A ce titre, une des conditions sine qua non pour y travailler est d'être habilité au secret de la Défense nationale.

Par conséquent, il n'est pas possible de travailler pour Tracfin tant que cette habilitation, favorable, n'a pas été émise et validée par les autorités compétentes.

Référence de marché : BAMAC-2026-349-Tracfin

Aucune affectation temporaire ou une prise de fonction partielle ne peut intervenir en amont de l'habilitation.

La procédure d'habilitation constitue une étape obligatoire du processus de recrutement. Sa durée moyenne est estimée à quatre mois.

Dans le cadre du présent marché, le second acompte est dû à compter de la prise de fonctions effective du candidat et après admission de la mission.

Le cahier des charges ne prévoit pas de prise de fonctions partielle ni d'affectation provisoire à des tâches non classifiées pendant l'instruction de la procédure d'habilitation. La prise de fonctions prise en compte comme fait générateur du second acompte correspond donc à la prise de fonctions effective du candidat à l'issue du processus préalable requis.

Question n°3 - 01/09/2026 – 17H36 – Combien de recrutements sont estimés par an ?

Réponse : Aucun volume annuel prévisionnel ne peut être communiqué, les commandes dépendant des besoins effectivement constatés.

Question n°4 - 01/09/2026 – 17H36 – Quelles sont les modalités de facturation ? Des acomptes sont-ils possibles lors des émissions de besoins ?

Réponse : Pour chaque mission de recrutement, le prix est réglé en deux échéances :

- 50% lorsque le candidat présenté par le titulaire a accepté l'offre du service bénéficiaire ;
- 50% à compter de la prise de fonctions effective du candidat et après admission de la mission.

Lorsqu'il s'agit uniquement d'une prestation d'évaluation d'un candidat présenté par l'administration, le prix est payé à 100% après admission du rapport d'évaluation.

Question n°5 - 01/09/2026 – 17H36 – Des habilitations sécurité défense sont-elles demandées aux candidats ?

Réponse : En raison de la qualité de service de renseignement de Tracfin, une procédure d'habilitation **Secret Défense** des candidats est obligatoire. Sa durée moyenne est indiquée comme étant de quatre mois. Le candidat qui refuse de se soumettre à cette procédure ou pour lequel la procédure est interrompue ne peut poursuivre le processus de recrutement.

Question n°6 - 03/09/2026 – 11H33 – Pour les UO du BPU, le “salaire annuel brut” correspond-il uniquement au fixe annuel ou inclut-il aussi primes, indemnités et éléments variables ?

Réponse : Le « salaire annuel brut » mentionné inclut toutes les primes, indemnités et éléments variables.

Question n°7 - 03/09/2026 – 11H34 – L’identité de Tracfin peut-elle être mentionnée dans les annonces et messages d’approche lorsqu’il s’agit d’informations déjà publiques ?

Réponse : Oui elle peut être mentionnée dès lors que les fiches de postes ont été publiées sur Passerelles (l’outil des ministères économiques et financiers qui recense toutes les fiches de postes ouvertes à la candidature).

Question n°8 - 03/09/2026 – 11H35 – Pouvez-vous confirmer le périmètre exact de sous-traitance partielle autorisé, notamment pour du sourcing ou une évaluation technique ponctuelle ?

Réponse : La sous-traitance partielle est autorisée dans les conditions prévues à l’article 12.3 du CCP, y compris pour des prestations de sourcing ou d’évaluation technique ponctuelle.

La sous-traitance totale est en revanche interdite. Le titulaire demeure responsable de la bonne exécution des prestations et doit déclarer tout sous-traitant à l’acheteur.

Question n°9 - 03/09/2026 – 11H36 – Pour l’UO5, pouvez-vous confirmer qu’elle couvre l’analyse du profil, l’entretien d’évaluation et le rapport, sans prestation de sourcing ?

Réponse : L’usage de l’UO5 est réservé aux cas où le candidat est présenté par l’administration. De ce fait, les prestations à réaliser par le titulaire portent sur les missions suivant cette étape (cf. la description de l’article 2 du cahier des clauses particulières du marché), à savoir :

- Conduire les entretiens individuels avec les candidats possédant les profils en adéquation avec les fiches de poste, avec validation des compétences requises. Durant cet entretien, le titulaire doit informer chaque candidat des attendus du service bénéficiaire ;
- Elaborer la liste des candidats présélectionnés ;
- Assurer du maintien du candidat sur le poste durant la période désignée à l’article 9.3.4 - Garantie de bonne exécution.

Référence de marché : BAMAC-2026-349-Tracfin

Question n°10 - 07/09/2026 – 10H00 – J'ai reçu la semaine dernière un message m'indiquant : "La consultation citée en référence a été modifiée par la mise à jour du document relatif aux questions et réponses." Or, je ne vois toujours pas de réponse à ces questions.

Réponse : Le document relatif aux questions-réponses est disponible sur PLACE, dans l'onglet « Autres pièces téléchargeables par les entreprises », sous l'intitulé : « BAMAC-2026-249-Tracfin - Questions et réponses - 3.docx ».

Question n°11 – 09/09/2026 – 14H21 – Bonjour, Sauf erreur de notre part, cet onglet n'est pas accessible depuis notre espace entreprise et aucun nouveau document n'a été publié sur la consultation. Je vous remercie.

Réponse : Le document vient d'être téléversé au format PDF.

Question n°12 – 09/09/2026 – 14H34 – Non la pièce n'est pas visible. Peut-être la mettre en PJ de votre réponse ou dans le dossier DCE. En vous remerciant.

Réponse : Après vérification sur l'interface Place-entreprises, le fichier est disponible dans la rubrique « Téléchargement » -> « Pièces de la consultation » -> « En savoir plus sur la consultation – 51,23 ko ». Le document sera également transmis via pièce-jointe du message de notification de modification de la consultation.

Référence :

Intitulé :

Objet :

Organisme :

BAMAC-2026-349-Tracfin

Tracfin - Marché d'assistance au recrutement

Marché d'assistance au recrutement de profils d'experts du numérique pour le compte

Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique

Temps restant pour répondre (délai d'acheminement inclus) : Dans 21 jour(s) 21 heure(s) 25 minute(s)

Temps d'acheminement avec un débit de 128 kbs, il faut 1 minute par Mo de réponse (estimation donnée à titre indicatif)

En savoir plus

TESTER A L'AVANCE SON POSTE DE TRAVAIL

En savoir plus

Consultation de test

Bourse à la cotraitance ?

S'inscrire

Aucune entreprise inscrite à la bourse à la cotraitance pour cette consultation.

Publicité / Téléchargement

Question

Dépôt

Messagerie sécurisée

Téléchargement

Avis de publicité

Fichier joint - Avis complémentaire en ligne

Pièces de la consultation

Règlement de consultation - 443.94 Ko

Dossier de consultation - 1.22 Mo

En savoir plus sur la consultation - 51.23 Ko

Liste des pièces téléchargées

Aucun résultat trouvé